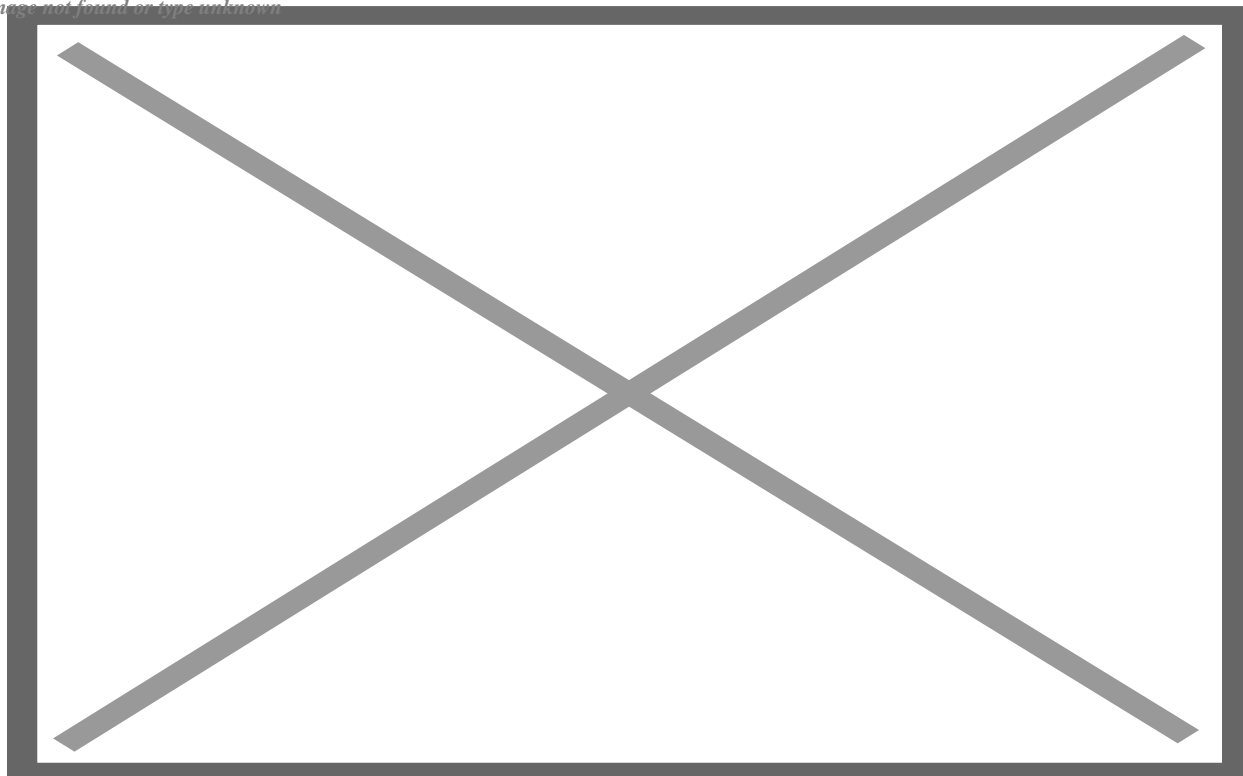


La planète est la perdante

Image not found or type unknown



Par María Josefina Arce

Alors que le sommet de l'ONU sur le climat, qui se tient à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, débat des conséquences négatives du changement climatique et tente d'unir les efforts pour y remédier, un arrêt de la Cour d'appel néerlandaise a statué que la compagnie pétrolière transnationale Shell pouvait continuer à polluer la planète.

La multinationale a réussi à renverser une décision historique de 2021 qui l'obligeait à réduire ses émissions de CO₂ de 45 % d'ici à 2030, conformément aux engagements internationaux visant à freiner le changement climatique.

C'était la première fois, rappellent les experts, qu'un tribunal décidait qu'une entreprise devait aligner ses politiques sur l'Accord de Paris, signé en 2015 dans la capitale française.

Cet accord vise à réduire les émissions de carbone pour limiter la hausse moyenne de la température mondiale de 1,5 et 2 degrés Celsius afin d'enrayer les effets dévastateurs du changement climatique qui menace le monde entier.

Mais une fois de plus, l'histoire se répète. En réalité, lorsque ces entreprises sont impliquées dans des catastrophes environnementales, la justice est malheureusement lente à venir, voire inexistante.

Et les sociétés transnationales continuent, par leurs actions irresponsables, à placer le profit au-dessus de la protection de la planète et de la violation des droits de l'homme, ces deux questions étant liées.

Shell, bien sûr, ne fait pas exception. Des documents ont révélé comment la compagnie pétrolière a soutenu, il y a plus de 50 ans, des recherches scientifiques qui mettaient en garde contre les dangers des combustibles fossiles pour l'environnement et la société.

Bien que consciente de l'impact négatif de ses actions la multinationale a soutenu des publications qui minimisaient ou omettaient les risques pour la planète et encourageaient l'utilisation des combustibles fossiles.

Mais comme on le sait, Shell n'est pas seule. La liste des transnationales conscientes des dommages que leurs activités causent à l'environnement et à l'humanité est longue.

Malheureusement, comme l'a souligné le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à Bakou, "le son que vous entendez est le tic-tac de l'horloge".

Nous sommes dans le compte à rebours final pour limiter l'augmentation de de la température mondiale à 1,5 degré Celsius et le temps ne joue pas en notre faveur.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/369947-la-planete-est-la-perdante>



Radio Habana Cuba